



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans le Groupe BPCE
Section syndicale Caisse d'Épargne Ile de France
24 bd de l'hôpital 75 005 Paris
01.70.23.53.40 ou 01.44.76.09.77
Fax : 01.40.26.49.13
Site : www.sudce.com
Email : sudceidf@orange.fr

facebook : SUD BPCE



SUD À LA CEIDF :

UN INTERLOCUTEUR INCONTOURNABLE

Avec plus de 3 300 participants sur 4 877 électeurs, jamais la CEIDF n'avait connu un tel niveau de participation à des élections professionnelles. Sud grâce aux 1 125 collègues qui ont voté pour ses candidats, atteint le score de 34 % (en progression de 8%) et se voit confirmé à sa place de premier syndicat de l'entreprise. Loin, bien loin devant les autres organisations syndicales, aucune n'atteignant les 17 %. Ajoutons à cela que Sud est le deuxième syndicat chez les cadres, à seulement 70 voix de la CGC.

Ces résultats confèrent à **Sud** une place d'interlocuteur incontournable ainsi que de grandes responsabilités. Il les assumera avec l'enthousiasme, la pugnacité et le sérieux qu'on lui connaît.

Cette large victoire est la manifestation d'une adhésion à notre pratique syndicale et l'expression d'une satisfaction de notre gestion du Comité d'entreprise. C'est également un camouflet pour le directoire ainsi qu'une critique acerbe de sa gestion calamiteuse des relations sociales dans l'entreprise.

Dans le même temps, FO et SU/UNSA ayant réalisé moins de 10% chacun aux élections du Comité d'entreprise, perdent la possibilité de participer aux différentes négociations et surtout la capacité légale de signer les accords locaux.

Aujourd'hui, seuls quatre syndicats conservent la faculté de négocier et parapher les accords d'entreprise : **Sud** bien sûr, la CGT, la CGC et la CFDT également.

Ces deux derniers, connus pour leur docilité, étaient jusqu'à présent les partenaires "privilégiés" de l'employeur qui les choyait à dessein. Ne représentant pas 30 % des voix à eux deux, ils ne peuvent donc pas signer d'accords seuls.

Les affaires se corsent pour le directoire et son DRHS qui, sachant ne plus pouvoir compter sur les signatures

d'appoint d'organisations syndicales minoritaires, aujourd'hui disparues, va devoir rompre avec ses habitudes s'il veut parvenir à des accords avant mai 2013, date du renouvellement du directoire.

Situation totalement inédite à la CEIDF, voire unique dans le Groupe BPCE et dans le monde bancaire : il faut impérativement que **Sud** et/ou la CGT, réalisant plus de 50 % des voix, soient de la partie pour qu'un accord d'entreprise soit valable.

Sud est prêt à jouer pleinement son rôle dans l'intérêt des salariés. Le directoire le sera-t-il ?

Dans l'immédiat, nous avons obtenu la réouverture d'une négociation afin, nous l'espérons, de parvenir à un bon accord d'intéressement pour les trois prochaines années. Nous savons que c'est possible.

Dans les mois à venir, nous devons également renégocier le socle social de l'entreprise. **Sud** est prêt à entamer les négociations afin de pérenniser et d'améliorer tant que cela sera possible les acquis du personnel.

Et comme nous l'avons toujours fait, nous assumerons pleinement notre rôle de proposition et de défense des intérêts des salariés, de TOUS les salariés.

N° 20/ 2012

Le 21 juin 2012 / Le secrétariat **Sud**

Jean-Philippe Bastias - Valérie Boisliveau - Jérôme Bonnard - Christine Deldicque - Martine Desaules - Olivier Le Saëc
Bettina Larry - Françoise Quelen - Philippe Salvador - Patrick Saurin - Jean-Marie Zemliakoff